



## Assemblée générale d'AGRI Fribourg Freiburg

30 juin 2025

---

### Bilan annuel 2024 de l'agriculture fribourgeoise

#### *Une année entre protestation, politique et perspectives*

L'année 2024 n'a rien eu d'ordinaire pour l'agriculture fribourgeoise. Ce fut une année de tensions libérées, de nombreux bouleversements, mais aussi de dynamiques nouvelles. Entre extrêmes climatiques, conflits numériques, décisions politiques déterminantes et débats sociétaux sur la valeur et l'orientation de l'agriculture indigène, un changement profond s'est dessiné : le monde agricole ne veut plus être un objet passif, mais un acteur actif de son avenir.

#### **I. Printemps : révolte et affirmation**

Le printemps a débuté avec des signaux retentissants. Partout en Suisse, et aussi dans le canton de Fribourg, les agricultrices et agriculteurs ont manifesté contre un sentiment de surcharge. Au cœur des critiques : la bureaucratie croissante, les signaux flous de la politique agricole et la chute continue des prix à la production. Mais un sujet s'est particulièrement détaché : **Digiflux**.

L'instrument fédéral prévu pour l'enregistrement numérique de l'usage des produits phytosanitaires, engrais et aliments pour animaux est devenu le miroir d'une méfiance plus profonde. Soutenus par des politiciens comme Nicolas Kolly et Pierre-André Page (tous deux UDC, FR), Digiflux a été qualifié de « monstre bureaucratique » qui réduirait les paysans à de simples collecteurs de données. Leurs interventions au Conseil national ont rencontré un large écho.

Mais la résistance ne s'est pas limitée au niveau fédéral : les députés fribourgeois au Grand Conseil – moi-même en tant que président d'AGRI Fribourg et Ruedi Herren – avons déposé une initiative cantonale pour supprimer l'article 164a de la Loi sur l'agriculture, et donc l'obligation de déclaration des intrants au niveau de l'exploitation. Notre exigence : pas de contrôle d'application sur les exploitations, mais un focus sur les données commerciales – pratique, efficace et proportionné.

Le conseiller d'Etat Didier Castella (PLR) a tenté de jouer les médiateurs. Il a exprimé sa compréhension face aux préoccupations des paysans, tout en soulignant la volonté du canton de rester productif :

**« Produire moins – non. Produire mieux – oui. »**

En tant que président d'AGRI Fribourg, j'ai également affirmé dans mon rapport annuel que notre organisation est déterminée à renforcer la base, corriger les déficits structurels et faire entendre la voix de l'agriculture fribourgeoise tant à Berne qu'au niveau cantonal.

*Notre société évolue. La nature – notre outil de travail – est affectée par le climat. L'instabilité du commerce international menace notre autosuffisance. L'état des finances fédérales pèse sur notre politique agricole 2030, et le Conseil fédéral hésite à alléger la pression administrative sur nos agriculteurs. Notre canton fait pression sur Berne – le report de la plateforme Digiflux à 2027 en est un exemple clair.*

## **II. Été : phénomènes climatiques extrêmes et transformation structurelle**

L'année 2024 a été particulièrement marquée par une humidité excessive. L'agriculture céréalière a souffert des pluies persistantes : maladies fongiques, accessibilité réduite aux champs et pertes de récolte ont marqué de nombreux domaines. À l'inverse, les prairies d'altitude ont profité de bonnes conditions fourragères.

Le changement structurel s'est poursuivi : Fribourg comptait encore 2'553 exploitations (une baisse de 1,7 %). L'agriculture biologique a stagné à environ 9,8 %, bien en deçà de la moyenne nationale. En matière d'élevage, Fribourg s'est maintenu en tête avec 2,12 millions d'unités de volaille ; le cheptel bovin est resté stable, tandis que l'élevage porcin a continué de baisser.

Par ailleurs, la pression économique sur les exploitations s'est accrue. Les prix du lait, de la viande et des céréales ont reculé, tandis que les contraintes, les coûts énergétiques et la charge administrative augmentaient.

## **III. Automne : décisions politiques et conflits numériques**

À l'automne, le conflit autour de Digiflux est devenu un sujet politique concret. En mars 2025, le Conseil des États a certes rejeté une exemption totale des agriculteurs de l'obligation de déclaration, mais il a adopté à l'unanimité un compromis :

- Saisie simplifiée au niveau de l'exploitation au lieu de données précises par parcelle
- Déclarations facultatives complémentaires
- Règles claires sur la protection des données
- Report de l'introduction : commerce dès 2026, applications dès 2027

Un demi-succès pour les critiques – mais aussi un signal fort : la numérisation reste incontournable, mais pas à tout prix.

Dans le même temps, le canton de Fribourg a publié son rapport agricole 2024, formulant sept axes stratégiques pour sa politique agricole 2030, dont :

- Renforcement de la valeur ajoutée régionale
- Accent sur la santé animale et l'efficacité des ressources
- Numérisation avec discernement

- Rejet clair d'un éloignement excessif des agriculteurs de leur terrain par trop de contrôle

La position fribourgeoise est claire : on veut de l'innovation – mais avec réalisme et respect du quotidien paysan.

#### **IV. Perspectives : transformer les défis en opportunités**

Malgré les tensions, Fribourg reste un canton doté d'une agriculture porteuse d'avenir.

Le nouveau centre d'innovation de Grangeneuve, les investissements dans la santé animale et la biodiversité ainsi qu'un intérêt croissant pour la transformation régionale en témoignent : le secteur agroalimentaire est vivant.

Le conflit autour de Digiflux a aussi eu des effets positifs : il a politisé les agriculteurs, renforcé la coopération avec les associations et donné du courage aux cantons pour influencer les décisions fédérales. Fribourg a joué un rôle moteur.

AGRI Fribourg a clairement affirmé sous ma direction sa volonté de renforcer la base, de s'opposer aux mesures d'austérité dangereuses du canton et de défendre une politique agricole 2030 viable. En ces termes :

*« Notre métier doit être défendu. Nous devons démontrer notre volonté et notre engagement à protéger nos familles paysannes et donner de l'espoir à toutes ces femmes et ces hommes de la terre. AGRI Fribourg prend au sérieux les préoccupations de sa base. »*

En parallèle, l'Union suisse des paysans a envoyé un signal fort : dans sa prise de position sur la politique agricole 2030, elle a exigé un salaire horaire minimum de 40 francs pour le travail agricole. Un engagement clair pour la reconnaissance de la réalité économique du terrain. AGRI Fribourg soutient pleinement cette demande – car seule une rémunération durable permet à l'agriculture de rester attractive, indépendante et innovante.

#### **Conclusion : une année de clarté – et de renouveau**

2024 fut une année d'épreuves – mais aussi de clarification. L'agriculture fribourgeoise a démontré qu'elle ne veut pas subir, mais agir.

Le conflit autour de Digiflux, les engagements politiques cantonaux et nationaux, ainsi que la position claire en faveur de revenus équitables l'ont montré : celles et ceux qui travaillent la terre méritent non seulement du respect, mais aussi une sécurité pour leur avenir. La revendication d'un salaire horaire minimum de 40 francs est bien plus qu'un symbole – c'est un message clair à la société : qualité durable rime avec conditions justes.

Le dernier mot sur l'avenir numérique de l'agriculture n'est pas encore dit. Mais s'il y a une chose que 2024 a prouvée, c'est bien celle-ci : les paysannes et paysans fribourgeois sont prêts à prendre leurs responsabilités – à condition qu'on les laisse faire.

Avec les pieds sur terre, un esprit d'innovation et une solide colonne vertébrale politique, l'agriculture fribourgeoise entre dans l'année 2025. Pas naïve, mais confiante. Car l'avenir ne se décrète pas – il se construit.

Et c'est exactement ce que nous faisons. **Ensemble. Avec courage, solidarité et la ferme volonté de conduire notre monde paysan vers un avenir fort, autonome et digne.**

**Adrian Brügger**  
**Président AGRI Fribourg Freiburg**